



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/568

S/17414

21 août 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Points 22, 40, 72, 132 et 133 de l'ordre
du jour provisoire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU
BON VOISINAGE ENTRE ETATS
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 21 août 1985, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et conformément à ma note datée du 18 juin 1985 (A/40/391-S/17285), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les derniers actes d'agression commis contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande par les forces vietnamiennes qui occupent illégalement le Kampuchea :

1. Le 18 août 1985 à 8 h 30, des troupes vietnamiennes ont fait une incursion en territoire thaïlandais et ont attaqué à l'arme lourde une position militaire thaïlandaise dans la région de Ban Khot Sai, district de Klong Yai, province de Trat, blessant sérieusement quatre militaires thaïlandais et endommageant une maison. Après un engagement de 45 minutes avec des unités militaires thaïlandaises, elles ont été repoussées hors du territoire thaïlandais.

* A/40/150.

2. Le même jour, à 10 h 20, des troupes vietnamiennes utilisant des armes lourdes ont bombardé le marché de Klong Yai, dans le district de Klong Yai, province de Trat, tuant trois civils thaïlandais, en blessant six autres et endommageant quatre maisons.

Le Gouvernement royal thaïlandais condamne fermement ces incursions en territoire thaïlandais et ces bombardements qui ont été délibérément commis par les forces militaires vietnamiennes en violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Thaïlande. Ces actes d'agression vietnamiens ont accru la tension le long de la frontière thaïlando-kampuchéenne.

Le Gouvernement royal thaïlandais exige que le Viet Nam mette immédiatement fin à ses actes illégaux et hostiles d'agression contre la Thaïlande dont le Viet Nam devra supporter l'entière responsabilité et toutes les conséquences. Le Gouvernement royal thaïlandais réaffirme une fois de plus son droit légitime de prendre toutes les mesures requises pour protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 22, 40, 72, 132 et 133 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) M. L. Birabhongse KASEMSRI

